

LE MÉCÉNAT : L'AFFAIRE DE TOUS

Les actions de mécénat au profit du château sont une des raisons d'être de notre association, reconnue d'utilité publique. Nos statuts le prévoient explicitement : « **L'association a pour but de susciter des actions de mécénat pour enrichir les collections par des acquisitions et participer à la restauration du patrimoine architectural et décoratif du château et de ses œuvres d'art** ».

Depuis sa création en 2006, vous avez été nombreux à y participer, soit en étant membre bienfaiteur (cotisation de 110 € en solo et 160 € en duo, dorénavant), soit en faisant un don à l'association (minimum 100 €), soit en répondant à nos appels à souscriptions pour des acquisitions ou des restaurations (bancs, torchères, maquette Louis XV, consoles...). **Tous vos dons (au delà de la cotisation de base pour les membres bienfaiteurs) font l'objet de l'envoi d'un reçu fiscal par notre trésorier et sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 %.** Ainsi, un don de 200 € ne vous coûte que 68 € ! De plus, **vous bénéficiez de visites « Privilège »** organisées à votre attention et qui vous permettent de découvrir des lieux prestigieux ou insolites, qui sont ouverts exceptionnellement pour vous.



Maison Jacob Frères. Lavabo provenant probablement du mobilier de la générale Moreau. Château de Fontainebleau. © RMN-Grand Palais / Gérard Blot .

Au cours de l'année écoulée, vous avez été 270 à faire un geste généreux nous permettant de poursuivre nos actions de mécénat au profit du château, pour un montant de 46 400 €, ce qui porte à plus de 200 000 € le mécénat des ACF depuis la création de l'association, principal contributeur en 2016 comme mécène du château.

Ainsi cette année, nous avons financé les opérations suivantes :

- la restauration d'un flambeau couvert en vermeil dessiné par Percier et réalisé par Biennais pour 1390 € ;
- la restauration de deux meubles de toilette, « les lavabos du château de Saint-Cloud », dessinés par Percier pour 5928 € ;
- la restauration des sièges du salon des Consuls à Saint-Cloud, restaurés initialement sous la conduite de Percier et Fontaine, pour 13 566 €.

Ces différents objets restaurés, jusqu'alors conservés dans les réserves du château, ont été présentés lors de l'exposition qui s'est tenue au château au printemps en l'honneur de Charles Percier, célèbre architecte et créateur d'objets de décoration et d'ameublement sous le Consulat et l'Empire.

- une participation de 10 000 € pour compléter le financement de l'achat par le château pour 500 000 € du Cabaret des princesses de la famille impériale, cadeau de l'impératrice Marie-Louise à Madame Mère, service de porcelaine provenant de la manufacture impériale de Sèvres, mis en vente par un collectionneur américain et qui va venir enrichir les collections du musée Napoléon I^{er} ;
- la restauration de la Vénus du Belvédère statue en bronze à partir d'un moulage de la statue du Vatican réalisée par Le Primatice en 1540, pour 5520 €, aujourd'hui présentée dans la galerie des Cerfs ;



Jules-Antoine Rousseau. Consoles du Cabinet du Conseil. 1774. Château de Fontainebleau. ©ACF

- une participation de 10 000 € pour la restauration d'une console du Grand salon de l'appartement du Pape.

Rappelons également les opérations financées en 2015 et 2016 :

- le parrainage de l'acquisition de bancs : entre 2015 et 2017, cette souscription a généré 32 000 € de dons et permis d'installer 36 bancs autour du Grand parterre, dans le jardin anglais, le jardin de Diane et la Cour d'honneur. La souscription continue. Vous pouvez encore y participer !
- la restauration pour 27 000 € de trois des six candélabres en carton-pierre (mélange de



Un des bancs du Grand Parterre.

papier, flâsse et plâtre, permettant de faire des moulages) qui ornaient la Salle de bal en 1837 à l'occasion du mariage de Ferdinand d'Orléans, fils aîné du roi Louis-Philippe, avec la princesse de Mecklembourg ;

- la restauration pour 3 600 € des deux consoles, qui n'ont jamais quitté le château après installation dans l'hémicycle, agrandissement du cabinet du conseil, réalisé en 1774 à la demande de Louis XV par Ange-Jacques Gabriel ;
- la participation pour 600 € de la création d'une maquette du château à l'époque de Louis XV, présentée lors de l'exposition qui lui a été consacrée en 2016 ;

Ces trois dernières souscriptions ont permis de réunir 7849 € de dons que les ACF ont complétés sur leurs ressources propres afin de financer en totalité ces opérations.

- une participation à hauteur de 10 000 € pour la restauration du sol de la Salle du jeu de paume, construite sous Henri IV, une des dernières subsistant en France et toujours utilisée par des pratiquants assidus, et lieu de compétitions nationales et internationales ;
- une participation de 10 000 € pour l'acquisition d'un vase fuseau de porcelaine de Sèvres, orné d'un camé de Jules César, commandé par Napoléon I^{er} pour son palais de Monte-Cavallo à Rome et que le château a acquis pour 250 000 € et destiné au musée Napoléon I^{er}.

Un très grand merci à vous tous qui nous aidez à conduire ces actions de mécénat qui contribuent à rendre toujours plus beau le magnifique château de Fontainebleau, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO !

Philippe Bollet et Gérard Tendron



Vase fuseau.